ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1er juin 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de CLEON (Département de la Seine Maritime – Métropole Rouen Normandie)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	27/09/2018 – Sollicitant l'intervention de l'EPF pour procéder à l'acquisition des biens et constituer une réserve foncière – S'engageant au rachat dans un délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Acquisition et portage foncier des parcelles cadastrées section AE n° 356 pour 2.065 m² situé 278 RUE DE TOURVILLE et 357 pour 2.074 m² situé 1 RUE DES FEUGRAIS.
PLU :	Zone UB au PLU : correspondant à l'espace central de la commune, affectée à l'habitation, aux commerces, aux équipements et aux services publics. Elle est composée principalement d'un habitat de type collectif.
PROJET :	Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier « Arts Fleurs Feugrais » (projets d'habitat) Le traitement du carrefour rue des Feugrais/rue de Tourville est essentiel pour l'aménagement intermodal prévu permettant le croisement en un même arrêt des lignes F et E – Densité : 30 logements/ha
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	**15 novembre 2018 – Avis favorable**
PROPRIÉTAIRE :	**M. et Madame PATITUCCI Roger (Parcelle 356) / M et Mme FEYT Dominique (Parcelle 357)**
ÉVALUATION DOMANIALE :	30 août 2018 – Parcelle 356 : valeur vénale de 356 000 € avec une marge de +/- 10% - 23 mai 2018 - Parcelle 357 : valeur vénale de 290 000 € avec une marge de +/- 10%
IMPUTATION :	**Compte n° 920 689 – CLEON Quartier Arts Fleurs Feugrais** **Enveloppe projet : 171 000 € + 749 800 € soit 920 800 €**

ROUEN le 22 novembre 2018

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Dominique LEPETIT

– 6 DEC. 2018